L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

• Bureaux 73 rue de Chartres •

NOUVELLE-ORLEANS ;

JEUDI MATIN, 21 NOVEMBRE.

FEUILLETON.

LES HOMMES LIBRES.

ROMAN PASTORAL

DU TEMPS DE LA TERREUR.

PAR C. D'HERICAULT.

DEUXIEME PARTIE.

LE DRAME.

III.

Un homme de 89.

Anthyme mit Fauvel au galop jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Saint Léonard.

Là il arrêta son cheval et s'avança au pas en interrogeant de l'œil les longues ombres que le soleil déclinant attachait au pied de chaque pommier. Il constatait avec effroi qu'il allait bientôt dépasser les derniers arbres, et perdre ainsi l'espérance de rencontrer celui qui devait le renseigner sur les troubles arrivés à Fécamp, lorsque d'une touffe de hautes herbes, une voix mâle cria :

— Eh ! cousin, le Parisien, tu es en avance ; nous sommes *adelaisis* (de loisir) pour boire un coup avant de nous séparer.

Un homme trapu, à la tournure martiale, à l'œil noir et vif, à la physionomie grave, coiffé d'un bonnet sordide et vêtu d'une vieille carmagnole bleue, se leva du milieu des herbes et s'avança sur le chemin en secouant un gourdin formidable.

— Eh ! cousin Drian, cria le cavalier, crois tu que je ne ferais pas mieux de descendre jusqu'à Fécamp, tandis que j'y suis ?

— Nenni, je te dis. Nous avons le temps de nous rejouir *au petit*. Ca ne vaut point bien de faire une si grande route d'*escousse* (tout d'un coup). C'est moi qui le dis, foi de cousin.

— Foi de cousin ! demanda le cavalier en regardant fixement son interlocuteur.

— Oui, foi de cousin. Et nous allons souffler un *tautel* chez la mère Allart, conclut le cousin Drian en montrant une misérable auberge en torchis et converte en paille, qui promettait aux passants avoine, bon cidre et eau-de vie.

Le cavalier descendit, et sous les yeux de la vieille aubergiste, qui s'était avancée sur le seuil de sa cabane, le cousin Drian se jeta dans les bras du cousin parisien avec une tendresse évidemment partagée.

— La *Mé* (mère), dit le cousin Drian, voilà mon cousin *Caudien* (Maximilien), je vous en ai souvent parlé, car il y a eu grand *hantiment* (camaraderie) entre nous, tandis que nous étions tous deux à Paris, sergents aux gardes-françaises. Depuis lors, il est devenu un *gros* (un homme important), sans être plus *grandier* (fier). Allons, la *Mé*, nous allons mener *bidette* (la jument) dans le hangar, derrière la maison, rapport aux mouches ; nous lui donnerons un picotin. Vous allez nous apporter là, dans la salle, des braises pour allumer la pipe, et un pot de cidre pour nous rafraîchir, en *tandis* que la bidette en fera autant.

Ces deux parents, dont la tendresse faillit toucher jusqu'aux larmes la *Mé* Allart, revinrent bientôt. Ils entrèrent dans une petite salle humide dont les murs d'argile étaient à peine blanchis. Le cousin Drian, après avoir constaté d'un regard que la pièce était vide, ferma la porte en parlant de la fumée, ouvrit la fenêtre unique qui donnait sur la route et s'assit d'un côté tandis que le cousin parisien s'asseyait de l'autre.

Leurs regards pouvaient ainsi apercevoir aisément tout ce qui s'avançait sur le chemin, soit de la droite, soit de la gauche, et, la fenêtre ouverte, prouvait évidemment qu'ils ne songeaient pas à se cacher.

— Pourquoi m'as-tu forcé à m'arrêter ici, Drian Miquetot ? demanda Anthyme d'une voix contenue et impérieuse après avoir échangé quelques signes avec son compagnon.

— Maître, répondit Drian d'un ton respectueux qui contrastait avec sa physionomie fière et la familiarité de ses manières précédentes, j'ai beaucoup de choses à vous dire, et comme le pauvre Fauvel aura peut être encore cette nuit de longues courses à faire, j'ai cru qu'il valait mieux nous arrêter ici et causer tranquillement en faisant manger l'avoine au cheval.

Anthyme inclina la tête.

— Tous les jacobins du pays, reprit Drian, s'agitent comme des guêpes qui vont essaimer. Il est arrivé hier, décadi, des ordres du Directoire du district qui siége à Montivilliers, et, de plus, des communications du Comité révolutionnaire du Havre, où il paraît que les citoyens Fressure et Narcisse Morel sont tout puissants.

Il est venu aussi des émissaires de Brutus Covillard, le président du club d'Ingouville, auquel club toutes les petites sociétés populaires du pays sont affiliées. Lui, il est, à ce que je crois, affilié à la société mère.

Si bien que, dans tous les cabarets on chez tous les coquins où j'ai pu passer sous un prétexte ou sous un autre, j'ai entendu parler d'expédition : expédition d'hier, expédition d'aujourd'hui, expédition pour ce soir, pour cette nuit, pour demain. On citait Fécamp, Saint-Nicolas, Saint Michel, Saint-Landry ; mais le tout si vague et si obscur, que je n'y compris rien.

Seulement comme j'appris que le citoyen Isabelle, Commissaire national du tribunal du district siégeant au Havre, avait envoyé dans la journée du décadi un exprès à la municipalité de Fécamp ; comme j'appris aussi qu'on avait vu passer pour cette ville des gens connus pour être émissaires du fameux Brutus, et qu'on avait vu voyager de très grand matin Saturnin Rochonne, le plus infatigable dénonciateur de Fécamp et de tout le pays, un vil coquin à qui j'ai promis......

— Continue, capitaine Miquetot, dit froidement le Maître.

— Je m'en allai à Fécamp. Et, continua l'ancien sergent aux gardes françaises en jetant un regard de compassion sur Anthyme, j'ai de bien cruelles nouvelles à vous apprendre, maître.

— En ce moment, entre nous, il n'y a pas de mauvaises nouvelles, il n'y a que des nouvelles, dit le maître avec la même froideur.

— C'est vrai, maître. On a fait cette nuit une visite domiciliaire à l'hôtel Ganseville, et on a arrêté tous ceux qu'on y a trouvés.

Anthyme avait fait un bond, puis, pâle et tremblant, il avait repris sa place. Il ferma les yeux pendant un instant et dit à Drian d'une voix rauque :

— J'ai envoyé ta fille chez Isâ Gosselin, Saint Nicolas de la Chanterie, afin qu'elle l'avertisse qu'il est menacé pour ce soir. Tu trouveras sur le chemin, endormi, un ivrogne, Pierre Devisse, qui doit s'y rendre. Tu le réveilleras, tu tâcheras de le désenivrer et d'en tirer quelques renseignements, tu l'accompagneras à Saint Nicolas. Si tu vois que tu n'es pas là très utile, tu viendras à Saint Landry.

Il tendit gravement la main à Drian, échangea avec lui quelques mots à voix basse. Puis abandonnant le ton froid et impérieux du Maître des Frères de la paix, parlant à un de ses compagnons, il dit :

— Voudriez vous, Miquetot, aller donner une double ration à Fauvel ?

Le sergent sortit silencieusement. Quand il rentra il vit qu'Anthyme avait pleuré.

— Mon pauvre Drian, dit le jeune homme d'une voix triste, je suis bien fâché de voir votre enfant mêlée à toutes ces aventures.

— Ah ! elle n'a pas été élevée sur des roses. J'étais simple soldat quand elle est venue au monde, et sa mère, elle et moi, nous n'étions pas à l'aise. Elle n'est pas sotte, la petite Guillemette, et elle ne se laissera pas prendre. Puis, continua le soldat en fronçant ses gros sourcils grisonnants, dans un temps où l'on persécute et où l'on tue tout, les femmes, les vieillards et les enfants, il faut bien que les femmes, les vieillards et les enfants contribuent à la défense.

— Et vous, mon brave Drian, je ne comprends pas comment vous pouvez résister à la vie que vous menez.

— Je me suis engagé par serment à obéir sans penser à autre chose qu'à l'ordre, comme vous vous êtes engagé par serment à commander sans penser à autre chose qu'au bien. D'ailleurs, quand je ne me remuerais pas pour obéir à mon sang qui est vif, à mon devoir qui est rude, je me mettrais en quatre morceaux pour vous, qui m'avez défendu contre les soupçons et qui m'avez garanti ma fidélité sur votre honneur, quand j'ai voulu entrer parmi les Frères de la Paix et de la Liberté, pour vous qui m'avez nommé Capitaine de ce Doyenné, malgré bien des oppositions sourdes.

— Ne savais-je pas, mon brave Drian, que vous étiez aussi loyal que vaillant, dit Anthyme, en relevant le front qu'il avait caché dans ses mains.

— Oui, mais j'étais républicain, reprit Drian Miquelot, en se lançant avec joie sur un sujet de conversation qu'il supposait propre à distraire Anthyme pour un instant. Oui, j'ai été républicain, et je regrette encore de ne pouvoir plus l'être. Il y avait longtemps, voyez-vous, que, dans nos casernes, à nous gardes françaises, on nous parlait sourdement de liberté. Mais quand, en revenant au pays, il y a un an, absolument dégoûté par les exploits de la canaille parisienne, j'ai vu que vous, qui n'aviez pas voulu émigrer ni combattre contre la pauvre France, on vous a poursuivi, comme on dit que sont poursuivis ces pauvres poissons volants qui ne peuvent trouver refuge ni dans les airs ni dans la mer.

— Nous en sommes tous là, mon pauvre Drian.

— Oui, mais continua le soldat, en frappant sa robuste poitrine, quand je vois qu'on traque comme on n'a jamais traqué une chienne enragée, qu'on traque un honnête et belle et vertueuse dame qui n'a commis d'autre crime que d'avoir épousé l'homme qu'elle aimait, je jure une guerre à mort à ces brigands......

— Eh ! la, citoyens, au lieu de chanter des chansons patriotiques, dit une voix avinée qui sortait du milieu de la route, vous devriez bien me fournir mon compère Dévisse, un ivrogne que je cherche depuis...... six mois...... bien plus fort...... comment six heures...... six mois...... que je dis. Si bien que le soleil... L'avez vous vu ?

— Oui, camarade Marc Picot, dit Anthyme en faisant signe de l'œil à Dryan.

— Ah ! tu me reconnais, toi ! Eh bien, alors, tu vas me le restituer, mon compere Pierre Dévisse, car il faut que nous nous rafraîchissions avant d'aller nous chauffer à...... tonnerre de Dieu ! j'ai oublié le numéro d'ordre. C'est cet ivrogne qui m'a emporté ma mémoire...... Comment, ma mémoire...... mon mémoire...... pour avoir ouvert trois portes à l'hôtel Ganseville, dont la patrie à Marc Picot, serrurier ; trois...... saint Nicolas.... Ah ! ah ! voilà le nom qui me revient : Saint Nicolas de la chanson.

Le jour de gloire est arrivé.

Anthyme dit quelques mots à Drian, qui en jambes à se ensuivre, alla prendre Marc Picot par le bras et s'éloigna avec lui, pendant que l'ivrogne continuait de chanter :

Contre nous de la tyrannie
L'étendard sanglant......

— Sanglant, eh ! Pierre Dévisse, pourquoi n'en a-t-il pas..... la tyrannie n'aime pas les grands..... Ça n'est pas juste..... tonnerre de Besançon, quoique tu sois tapissier, je dirai toujours que c'est un tort de la tyrannie de ne pas aimer les glands, l'étendard sans glands !......

Anthyme ferma la fenêtre. Il resta quelque temps, le front caché dans ses mains qui tremblaient. Quelques interjections plaintives qui lui échappaient, et les mouvements convulsifs qui agitaient sa tête et ses épaules, indiquaient une crise douloureuse dont les manifestations étaient contenues à grand'peine.

Enfin le jeune homme redressa la tête, se leva, ouvrit la fenêtre, ses regards vagues errèrent sur la plaine verte qui frémissait sous les caresses du vent du soir. Ils coururent de pommiers en chênaies, de plaines en collines jusqu'à l'horizon où la mer grondait et où le soleil lançait ses flèches d'or sur les nuages opales qu'il frangeait d'une pourpre étincelante.

— Pas un refuge, murmura-t-il, sur cette terre où mon père ne comptait que des amis, des serviteurs, des êtres comblés de son affection ou de ses bienfaits ! Pas un refuge et tant de pauvres gens à secourir ! Tant de victimes à arracher aux bourreaux ! Et quand mon bonheur, quand ma vie, plus que tout cela, quand le bonheur, la vie, l'honneur peut-être de celle pour qui seule je respire, sont en danger, il faut que je me prive de mon dernier abri pour protéger autrui. Eh bien, dit-il en relevant la tête, je ne suis pas encore vaincu !

Il sortit, donna à la vieille femme qui fit sournoisement la grimace, un assignat de cinq livres pour deux picotins (environ quatre litres) dans un pot de cidre qui valait quatre sols, selon le cours fixé par les autorités, au nom de la loi du maximum.

Il sella et sangla soigneusement son cheval, car il pensait que la bonne bête allait avoir une rude vie à mener jusqu'au matin. Il le caressa et lui parla, tandis que l'animal, tournant vers lui ses gros yeux pétillants de malice, agitait la tête comme s'il eût voulu lui répondre.

(A continuer.)

COMMISSION. IMPORTATION.

L. H. RICHARD,

46, *Rue Vieille-Levée*.—Nouvelle-Orléans,
96, Rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE SAISON.
Indiennes enluminées ; Indiennes chamois, et bleu et blanc.

Lainages à 25 pour cent de perte.

Articles de Deuil,

Mousseline de laine noire, étamine, tamise, alépine, barège, châles mérinos noirs, unis et brodés ; crêpe, crêpe, crêpe anglais, rubans de satin, velours noir coton
DEVANTS DE CHEMISES.
Bonneterie anglaise et allemande, pour dames, messieurs et enfants.

EN GROS SEULEMENT.

L'attention de messieurs les tailleurs est appelée sur un joli choix de drap noir et fantaisie à prix réduits.

Commissions pour tous genres de marchandises européennes, remplies promptement et avec soin.
1er nov—1m.

CHEVEUX POUR DAMES

BROSSERIE, PEIGNES ET ARTICLES DE TOILETTE,

FELIX SARON,

14........Rue Baronne, près Canal........14

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'à partir du 3 courant, il mettra en vente un des plus beaux assortiments de CHEVEUX de toutes couleurs et longueurs.

NOUVELLES COIFFURES EN CHEVEUX, CHOIX DE BIJOUTERIE EN JAIS, montée sur or et argent
PEIGNES EN IVOIRE ET ECAILLE.
BOITES A OUVRAGE.
L'assortiment le plus complet de la ville de PARFUMERIES FRANÇAISES.
LES MEILLEURS CORSETS FRANÇAIS.

Toutes ces marchandises ayant été choisies par M. Saron et achetées pour du comptant, sans frais de commissionnaire, pourront être vendues à meilleur marché que dans toute autre maison.

Les dames de la ville et de la campagne sont respectueusement invitées à venir examiner le nouveau stock avant d'acheter ailleurs, pour se convaincre de la modicité des prix.
3 nov—1m FÉLIX SARON.

E. L. E. BONNET,

62 rue de Chartres (au premier),

Vient de recevoir un joli choix d'articles de

Modes et Nouveautés,

Qu'il offre aux marchands de la ville et de la campagne à des prix très modérés. 5 nov—1m

AVIS.

LE Dr. ALFRED MERCIER, de la Faculté de Paris, a fixé sa résidence **rue Baronne, No 292**, entre Triton Walk et Calliope.
Consultations : De midi à 1 heure.

Office : **220, rue Girod**, près de l'encoignure Baronne. Consultations : De 10½ heures à 11½ heures.
13 nov—1m

Dr. Chs. DELERY

A TRANSPORTÉ SON DOMICILE

179...RUE DES REMPARTS...179

15 nov **Entre Ste-Anne et Dumaine.**

Docteur A. Landry,

De la Faculté de Médecine de Paris, No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12nov—3m

Dr BERJOT.

LE DOCTEUR BERJOT a l'honneur d'informer sa clientèle et les membres de la Société Française du Troisième District, qu'il a transféré son office et sa résidence rue Royale 35 entre Dumaine et Ste Anne.
CONSULTATIONS—En français, anglais et espagnol, de midi à 2 heures. 5oct—1m

Maisons meublées et non-meublées

Dans la rue de l'Esplanade—A LOUER.

LES deux maisons admirablement situées et se touchant, au coin des rues Roman et Esplanade, ayant tous les agréments modernes. L'une d'elles est complètement meublée. —A louer également une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec jardin planté d'orangers. On peut voir ces propriétés à bas prix à de bons locataires. S'adresser à
HUGH McCOLL, rue Carondelet, No 80,
ou à
17 nov W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, près Claiborne.

A vendre,

UNE MAISON avec écurie et installations située au No 82 rue St-Louis, encoignure Bourbon. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux à
9 nov M. CHARLES LABORDE.

Demande de Maison.

On demande à louer immédiatement ou à la fin du mois, une MAISON pour une résidence de famille.
S'adresser par la boîte à clef 282, bureau de poste.
13nov—1f

A louer ou à vendre,

UN magasin avec installation, complet et en très bon état, situé sur la Vieille Levée, près du marché Français, faisant de très bonnes affaires, à vendre ou à louer pour cause de santé. Conditions libérales. S'adresser au bureau de l'Abeille. 26oct—1m

Maison à louer

RUE ROYALE No 107, en face de l'Hôtel St. Louis.
S'adresser au No 39 rue de Chartres.
16nov—6f

A. Louer.

UNE MAISON double située rue Dumaine, entre Marais et Tonti, No 416, contenant 8 chambres dans la maison, quatre hautes, contenant 4 chambres dont deux de 10 [illegible], une citerne de chaque côté, &c.
S'adresser rue Dumaine, No 429. 19nov—2f

A louer,

Une magnifique résidence à deux étages, située encoignure Remparts et Conti, contenant quinze chambres, caves, cuve, water-works, &c. Entrée en jouissance immédiate.
S'adresser à F. ELYSÉE SMITH,
19 nov—3f 126 rue Royale.

A Louer.

BELLE résidence rue St-Philippe, No 308 Maison contenant 4 belles chambres à coucher, 2 beaux salons, 1 belle salle à manger, cuisine contenant 3 chambres.
S'adresser rue d'Orléans, No 76. 17nov—6f

A louer,

Le premier étage avec office sur la façade du magasin No 42 de la rue Vieille Levée.
S'adresser sur les lieux. 17nov

A louer.

1o La maison à trois étages, No 55 de la rue de l'Esplanade, entre les rues Chartres et Royale.
2o Une bonne maison dans la rue Tremé, près Conti.
3o L'îlot de terre situé dans la rue du Canal, entre les rues St-Jean et Cortes—avec maison de jardinier, écurie, récolte de légumes sur pied.
Livraison immédiate. S'adresser à
ED. BARNETT,
13 nov— A la Bourse des Marchands rue Royale.

A louer,

Quatre magasins en briques à deux étages avec jolies résidences au-dessus, rue des Remparts, près celle Lafayette, (comprenant l'encoignure) Situation admirable pour le commerce de détail. Possession immédiate.
S'adresser au bureau du shérif à
9 nov E. S. WURZBURGER.

A louer.

UNE MAISON, ayant six chambres cuisine, jardin, &c., rue Rochebleve, entre St-Philippe et Dumaine, à trois îlets des chars.
S'adresser à la grocerie du coin. 9 nov

A Louer,

Le magasin No 17, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille-Levée. S'adresser à
QUEYROUZE & BOIS,
aux Blue Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée. 25oct—1m

AVIS.

L'HOTEL ST CHARLES a été mis à neuf dans le courant de l'été et on a augmenté le mobilier. Le 1er novembre, le restaurant sera abandonné et on rétablira la **table d'hôte**. Je profite de cette occasion pour remercier les clients de l'hôtel ; je leur donne et je donne au public l'assurance que l'établissement sera dirigé de façon à les satisfaire.
2oct—1m O. E. HALL.

INSTITUTIONS

COLLEGE STE MARIE—JEFFERSON—Paroisse St-Jacques, Le.—Les parents et les tuteurs sont avertis que les élèves qui n'ont pu entrer dans l'institution à cause de l'épidémie, peuvent maintenant y être admis. On y trouvera tous les éléments nécessaires pour acquérir une connaissance approfondie du Commerce, des Mathématiques et des auteurs classiques. Les directeurs (les Frères Maristes) consacreront toute leur attention à l'éducation des jeunes gens qui leur sont confiés.
S'adresser à l'agent, M. POURSINE, au No 36 de la rue Natchez, Nile-Orléans. 3 nov—1m

Réouverture le 4 novembre.

ECOLE DE MUSIQUE.
Pour jeunes enfants et demoiselles.
Dirigée par Mmes BOYER et MAGIONI.

DES cours de musique élémentaire et de solfège ont lieu trois fois par semaine, dans l'après-midi, à l'académie musicale de Mme Boyer, **rue Conti, No 123**, entre Dauphine et Bourgogne. Une fois par mois les élèves chanteront en chœur et exécuteront des morceaux en présence des parents.
Prix du cours par mois...... TROIS PIASTRES.

Institut St. Charles.

PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR LES DEMOISELLES,

104 & 106—RUE BOURBON—104 & 106.

LE cours suivi dans cette institution embrasse toutes les branches nécessaires à l'éducation la plus complète en anglais et en français. La religion et la morale, sous la direction de M. Chalon, curé de la Cathédrale, y sont surtout l'objet de soins tout particuliers.
Pour plus amples informations, voir le prospectus qu'on peut se procurer à l'Institut. 1er nov

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE MME DERON,
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement. 21aout—1an

COLLEGE Commercial de Dolbear, 60m Camp. [illegible] ... Il a été fondé en 1832, et tient une charte de l'Etat. Ses anciens élèves sont aujourd'hui des teneurs de livres ou commis dans la plupart des anciennes maisons de cette ville et du Sud. Les messieurs et les dames peuvent suivre le **Cours commercial**, en l'absence de livres, la calligraphie, les mathématiques, l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, etc. Une éducation spéciale permettant de gagner $1,000, $2,000 ou $3,000 par an, est la meilleure fortune que des parents puissent donner à leurs enfants. Un diplôme de ce collège est un passe-port sur toutes les places de commerce. Catalogues envoyés à qui le demande.
3 nov— RUFUS DOLBEAR, Président.

COLLEGE

DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette institution sont en pleine activité. Les classes supérieures occupées à l'enseignement du premier ordre, comprennent : le Latin, le Grec, les Mathématiques—Algèbre et Géométrie—et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs zélés.
L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément. L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent à accès notre particuliers.
Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.
Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.
LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les calculs du commerce et l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix : $5.
Le Collège est situé rue Hôpital, No 194, entre Dauphine et Bourgogne. 26 oct— MVD

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

PAUL ALHAIZA et EDOUARD CALABRESI,.........} Directeurs.

Jeudi, 21 novembre 1867,

Première représentation de la Compagnie du Grand Opéra. Première apparition de Mlle AUDIBERT, première forte chanteuse, ex-artiste du Théâtre Impérial de l'Opéra de Paris ; de M. PICOT, fort premier ténor ; M. LECHEVALLIER, premier baryton ; M. VAN HUFFEN, première basse de Grand Opéra.

LA FAVORITE,

Grand opéra en 4 actes, de Donizetti.
Mlle AUDIBERT remplira le rôle de Léonore, qu'elle a joué au Théâtre Impérial de l'Opéra ; M. Picot, celui de Fernand ; M. Lechevallier, celui d'Alphonse ; M. Van Huffen, celui de Balthasar.
On commencera à 7½ heures. 19nov

La direction a l'honneur d'informer messieurs les abonnés que les billets qu'ils ont souscrits prendront date à partir du 21 courant et seront payables le 5 décembre et 20 février prochains. Ces billets ont été déposés à la Banque des Citoyens.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Rue Saint-Charles.

SPALDING & BIDWELL............Propriétaires.
J. H. DAVENPORT.....................Directeur.
Prof. FRED YOUNKER..............Chef d'orchestre
J. KITTREDGE.........................Trésorier.

JEUDI soir, 21, et VENDREDI soir, 22 novembre,

Grand spectacle varié.

Présentant toute la force de la grande combinaison.

Par suite de la nécessité d'avoir plus de temps pour représenter convenablement le nouveau drame "THE TALE OF ENCHANTMENT" la représentation doit être nécessairement renvoyée à SAMEDI SOIR, 23 NOVEMBRE, jour où elle aura positivement lieu. Le fameux corps de **ballet parisien**, engagé à Paris par M. Bidwell, est arrivé en Amérique, et fera son premier début samedi soir.
La Fête de l'Académie pour les dames et les enfants aura lieu SAMEDI, A MIDI.
21nov—2.

THEATRE NATIONAL.

Au coin des rues Perdido et Baronne.
Directeur.....................GUSTAVE OSTERMANN.

JEUDI 21 novembre 1867,

Le charmant petit opéra en 1 acte, d'Offenback DIE VERLOBUNG BEI DER LATERNE (Le Mariage aux Lanternes)
EIN GLAS WASSER, comédie en 1 acte.
IM VORZIMMER EINER EXCELLENZ, comédie en 1 acte, de E. Hahn.
Les portes seront ouvertes à 6 1/2 heures, et le rideau se lèvera à 7 1/2. 21nov—2

QUATRE JOURS SEULEMENT.
Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche,
21, 22, 23 et 24 novembre 1867.

CIRQUE ET MENAGERIE

DE HAIGHT & CHAMBERS,
Au coin des Rues Bourbon et Orléans.

GRANDE MATINÉE POUR LES FAMILLES,
Samedi et Dimanche, à Midi.

Entrée — : 75 cents ; enfants, 25 cents ; affranchis, 50 cents. 21 nov

RÉOUVERTURE DU

Musée Crescent City.

DIX MILLE CURIOSITÉS.

Nos 40 et 42 de la rue St-Charles.
(En face de l'Hôtel St-Charles.)
Ouvert, tous les jours, de 9 heures du matin à 10 heures du soir.

C. T. AMES.....................Directeur et Propriétaire.

RETOUR de la **Ménagerie de la Nile-Orléans, de AMES**, après une tournée fructueuse dans le Nord-Ouest. La ménagerie a plusieurs animaux de plus : on remarque parmi les nouveaux venus, l'éléphant sain BISMARCK, des tigres du Bengal, un ours blanc du Pole, &c.
On verra au Musée le professeur GREINER, l'habile souffleur de verre, ou sont les deux machines à vapeur fonctionnant constamment ; Mlle ANNA E. LEAK, la merveille sans bras qui fait des choses surprenantes à l'aide de ses pouces de pieds.
Des animaux et des curiosités nouvelles arrivent constamment.
PRIX D'ENTRÉE, 50 cts. Pour les enfants, 25 cts.
14 nov

Bal, Bal, Bal.

ACCOUREZ TOUS EN CHŒUR.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,
Rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale.

L'ouverture du Grand Bal paré et masqué aura lieu le SAMEDI 9 courant et tous les Samedis suivants, pendant la saison d'hiver.

Ohé ! la danse ! le plus doux moment de l'homme !
Là où se rencontrent les cœurs ! — Le rendez-vous de l'amour !
Epargnés par tous les fléaux de l'été, que tout soit oublié !
Aujourd'hui !
De Bacchus à l'Amour,
De l'Amour à Bacchus !
Grand Bal ! Billards ! Liqueurs ! Huîtres ! Restaurant
Voilà ce qu'Hippolyte Perciva offre aux clients.
L'orchestre sera dirigé par M. Carlo Petit. — Une police sera sur les lieux pour maintenir l'ordre. 5 nov—1m

Grand bal paré

DONNÉ PAR
Le Salon Cosmico No 8, Ordre des S. W. M.
LE SAMEDI, 7 DÉCEMBRE 1867,
Au "German Company Hall" coin Bienville et Passage de la Bourse.
Pour construire une tombe.

DIRECTEURS :
Anthony Sambola S. C. ; C. R. Fagot G. ; L. G. ;
M. A. Calongne G. C. ; Nicholas Albert G. C. ;
Jose Barba G. C. ; Frederick Fuhr G. F. ;
Henry Brand G. F. ; Eugene Abadie F. G. C. ;
J. F. Santon G. H. ; Gerard Stith F. G. C. ;
Julius Rose G. W. ; Alfred Shaw F. G. C.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS :
F. de F. Velissana C. ; Serafin de Arredondo S. ;
Prosper Barba F. ; S. S. Rivas.

COMMISSAIRES :
Anthony Sambola, Francisco Jimenez,
Francisco Luque, Prosper Barba,
E. Abadie, Augustin Sendras.

COMITÉ D'INVITATION :
José Barba M. E. ; Serafin de Arredondo S. ;
Francisco Jeimenez F. ; Francisco Luque T. G. ;
F. Toribio, S. S. Rivas.

Les personnes qui désirent obtenir des billets d'invitation pour dames sont priées de s'adresser au M. E. C. Joseph Barba, rue de la Vieille Levée No 255 ou au soussigné au No 146 de la rue des Ursulines. Le comité d'invitation se réunira tous les samedis.
Des propositions pour la **buvette**, le **restaurant** et la **salle de toilette** seront reçues par le M. E. C., au No 255 de la rue Vieille Levée, ou par le soussigné, tous les jours du 26 octobre au 27 novembre, à 3 heures de l'après midi jusqu'à l'heure fixée pour l'acceptation des propositions les plus avantageuses.
SERAFIN DE ARREDONDO,
27 oct Secrétaire.

Pension et Chambres garnies.

QUELQUES familles ou jeunes gens trouveront chez Mme LAMON, No 87 rue Royale, des chambres garnies avec ou sans pension. 5 nov—1m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Nile Orléans, 14 novembre 1867.

AVIS est donné que, conformément à l'article 5 de la charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs, pour l'année, aura lieu au bureau No 111 de la rue du Canal, le LUNDI 2 décembre 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
14 nov—au 2 D J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle-Orléans, rue du Camp, No 78.

Nile-Orléans, 14 novembre 1867.

CONFORMÉMENT à l'art. IV de la Charte de cette Compagnie, avis est donné qu'une élection de douze directeurs de la Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle Orléans, pour deux mois, à partir du premier lundi de février 1868, aura lieu, au bureau de la Compagnie No 78 de la rue du Camp, le lundi 2 décembre 1867, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
14 nov—au 2 déc A. W. HUNTER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Nile-Orléans, 14 novembre 1867.

AVIS est donné que, conformément à l'article 4 de la Charte de la Compagnie, une élection de douze Directeurs pour l'année commençant le premier lundi de février prochain aura lieu, au bureau de la Compagnie, No 61 de la rue du Camp, le LUNDI, 2 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
15 nov—15au 2 déc.

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de Gaz, et Plombier
84—RUE BARONNE—84

IL a constamment un grand assortiment de belles installations de gaz qu'il vend à bas prix. Il les pose promptement et à meilleur marché qu'aucun autre, dans les maisons, les magasins, les offices publics, les bureaux, &c.—Adressez-vous à lui 23 oct—1m

Ardoises. Ardoises. Ardoises.

NOUS venons de recevoir un excellent lot d'ARDOISES à toitures.
Egalement—Des TUILES.
Les poseurs d'ardoises et les entrepreneurs sont invités à venir examiner les échantillons avant de faire leurs achats ailleurs.
HENRY KNOX & Co,
12 nov Rue de la Commune, No 192.

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.
ET
ARTICLES DE FANTAISIE.

PROSPER REBER,

29..............Rue de Chartres..............29

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix ; se composant de :
Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, garnitures de lavabos, vases, statuettes, caves à liqueurs, pendules françaises, peignes en écaille et ivoire, broches et boucles d'oreilles en jais, pipes en écume de mer, boîtes à ouvrage, pupitres, tableaux, boîtes à musique, orgues, violons, guitares, accordéons, paniers, voitures pour enfants, feux d'artifices, galons or et argent pour régalias, &c &c.
Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.
Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. **PROSPER REBER,**
2 nov—3m 27 Rue de Chartres, entre Canal et Douane.

CRESCENT EXCHANGE.

9..........Rue Carondelet..........9.

IL y aura tous les jours, au **Crescent Exchange**, No. 9, rue Carondelet, de 10 heures et demie à 1 heure, un LUNCH CHAUD. La barre sera toujours amplement approvisionnée de LIQUEURS de CHOIX.
12 nov—1m

L. CRESSON,

PEINTRE,
103 et 105 rue Bourbon, près l'Opéra,
Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ : **images, chapelets, gravures, tableaux, &c. &c.**
Il se charge de la pose des papiers ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1an

Modes et Nouveautés.

MADAME ROBERT a transféré son magasin de Modes **rue du Canal No 195**, entre Bourgogne et Remparts. Elle continue comme par le passé son même genre d'affaires, et annonce à sa clientèle qu'elle fera tous ses efforts pour mériter la confiance qui lui a été jusqu'à présent si libéralement accordée.
12 nov—1m

D. DE HAVEN. W. B. RIPLEY.

RIPLEY & CO.,

Agents de bateaux à vapeur.
Rue de la Commune, No 88.
12 nov— *Nile-Orléans.*

De HAVEN & Co.,

Négociants Commissionnaires,

Rue de la Commune, No 88.
Bureau de la Compagnie de Navigation de la vallée du Mississippi.
12nov—3mo Nile-Orléans.

ABSINTHE SUISSE

d'Edouard Pernod, Neuchâtel.

L'IMPORTATION de cet article en celle de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futailles. Il le fournira par ce commerce, par caisse ou très à la fois avec des échantillons.
G. W. DUNBAR & SON
Rue St-Louis, Nos 12 et 14.
N. B.—La maison se tient responsable de la pureté de cette absinthe qui porte sa marque de commerce et de celle de la maison Edouard Pernod. 9juillet

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

[illegible] LE PAQUEBOT [illegible] ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE, [illegible] les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.

à	Prix. 1re Classe	2me Classe	Entrepont	Fret
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Rico	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Haïti	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Santiago de Cuba	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jamaïque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guadeloupe	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Martinique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St. Lucie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
St. Vincent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Grenade	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Trinidad	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Demerari	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Surinam	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cayenne	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Guayra	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porto Cabello	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ste Marthe	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Colon	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Buenaventura	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guayaquil	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Payta	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lambayeque	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huanchaco	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Casma	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huacho	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pomental	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Callao	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chincha	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chala	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Islay	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ilo	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Arica	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pisagua	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mejillones	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Iquique	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Tocopilla	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cobija	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chañaral	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Caldera	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Carisal Bajo	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Huasco	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coquimbo	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Valparaiso	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San Francisco	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acapulco (Manzanillo)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Punta Arenas	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Realejo (Corinto)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Union	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
La Libertad	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Acajutla	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
San José	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Passage dans une cabine 1er pont avant et arrière 2d pont arrière de la Nile-Orléans à Saint Nazaire $120 or
Passage dans une cabine 2d pont avant.......... 120
Passage d'entrepont.......... 50
Un supplément de $25 en or devra être payé pour un lit occupé dans les cabines extérieures du 1er pont.
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi-place.
Au-dessus place entière.
Il est accordé un lit pour deux enfants payant demie place.
Aussi bien que pour quatre enfants payant quart de place.
Dans le cas où une famille comprendrait plusieurs enfants au-dessous de 3 ans, la gratuité ne sera accordée qu'à l'un d'eux ; les autres paieraient quart de place.
Les domestiques des passagers paieront le prix fixé par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 or sur le prix de la double traversée, et le voyageur s'embarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement ; ces billets ne pourront être cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payée à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, agent,
16 nov—1an LSt. 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord :
ST LAURENT capitaine Bocandé......Samedi 30 nov.
PEREIRE " Duchesne......Samedi 14 déc.
VILLE-DE-PARIS " Surmont......Samedi 28 déc.
EUROPE " Lemarié......Samedi 11 jan.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE :
Première cabine, $160. | Seconde cabine, $85.

POUR PARIS :
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord,
Première cabine, $165. | Seconde cabine, $88

Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent, en prenant les steamers de cette ligne, évitent les risques inutiles du voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.
5avril— V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Communication directe entre la

NOUVELLE-ORLEANS

LE HAVRE ET HAMBOURG.

Les vapeurs de la COMPAGNIE HAMBOURGEOISE-AMÉRICAINE.
BAVARIA, 2,800 tonneaux, capitaine, J. Meier,
TEUTONIA, 2,600 " " W. Bardua,
Partiront comme suit :
de Hambourg, de Southampton, de la N.-O.
BAVARIA, 1 Oct. 4 Oct. 15 Nov.
TEUTONIA, 1 Nov. 4 Nov. 15 Déc.
Les vapeurs suivant seront nommés plus tard.
PRIX DE PASSAGE EN OR.
De la N.-O. : Première, entrepont
Du Havre, : $150 $45
Certificats de passage du Havre à la Nile-Orléans.
Les vapeurs de la ligne de New-York partent chaque **Samedi**.
S'adresser à
WILLIAMS, RUPERTI & Co. Agts Gén.
51 rue Carondelet ;
MAURY & Co., Agts de passage,
183 rue de la Commune ;
C. B. RICHARD & BOAS, Agts Gén. de passage des E. U. 61 rue Barcley, à New-York.
On ne prend pas de passagers de 2e cabine de la Nile-Orléans au Havre.
Fret de Hambourg à la Nile Orléans, trois livres sterling, et 15 pour cent PRIMAGE par tonneau.
MM Maury & Co. continueront à signer des traites commerciales de la Nouvelle-Orléans à Hambourg ou aux Ports du Continent, par la voie de New-York, par les steamers de la Compagnie de paquebots Hambourgeois-Américains.
KUNHARDT & Co, New-York,
29 sept Agence générale.

L'Exposition de Paris.

La Ligne Inman—Steamers de la Malle, *Départ du Pier No 45, North River, New York.*
Tous les SAMEDIS, à midi.
Vitesses et excellents emménagements.
Passage de Première Classe, en or :
New York à Liverpool, $110, Aller et retour, $175
New York à Londres, $115, Aller et retour, $185
New York à Paris, $125, Aller et retour, $200
Billets de retour, bons pour six mois.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Pour New-York directement.

Compagnie de vapeurs de la malle des Etats-Unis pour New-York.
LIGNE DU "STAR."
MORNING STAR.......2500 tonneaux.......Nelson, comm.
GUIDING STAR.......2000 " "
MISSISSIPPI.......2200 " "
MERRIMACK.......2200 " "
MONTEREY.......1400 " Edwards, "
MARIPOSA.......1400 " Quick, "

Le vapeur

MONTEREY,
Edwards, commandant
Partira SAMEDI, 30 novembre, à 6 h. du soir, du Wharf de la Compagnie, vis à vis de la place Jackson
On recevra du fret pour les vapeurs de cette ligne à toutes les heures de la journée, et les prix du fret et de passage seront aussi raisonnables que possible.
Pour fret ou passage, s'adresser à
CREEVY, NICKERSON & CO. agents,
33 rue Carondelet, Nile-Orléans
Geo. B. HARTSON, président,
1er déc'66—1an No 5. Bowling Green, New-York.

Pour New York. directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :
GEO. CROMWELL..........CORTES,
GEO. WASHINGTON..........GEN. MEADE,
GEN. GRANT..........SHERMAN.

Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, Le SAMEDI, 23 novembre, à 6 heures du soir.
Cette ligne prend du fret et donne des connaissement pour BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1a Rue Carondelet, No 41

Agence de la Compagnie de steamers du Sud, à Liverpool.

Nile-Orléans, 13 novembre 1867.
Les soussignés ont établi une agence à Memphis, Tenn., afin d'y signer des connaissements pour le coton expédié de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, le Havre et autres ports du continent par STEAMERS et NAVIRES à VOILES—évitant ainsi les délais, les variations du change, &c.
Ceux qui veulent tenir leur coton à la Nile-Orléans sujet aux ordres des expéditeurs peuvent le faire assurer contre les risques du feu, par des polices ouvertes spéciales, jusqu'à présentation des connaissements convenablement endossés.
J. H. ASHBRIDGE & DECAN.
16 nov—1m.

POUR LE HAVRE.

LA barque française de première classe HAPPY, capitaine Etcheverry, du port de 700 balles, partira comme dit ci-dessus. Pour fret de 400 balles, ou l'équivalent, s'adresser à
W. R. RUDDENDORFF,
No 179, rue Commune,
ou à CREEVY, NICKERSON & Co.,
19 nov 33 Carondelet.

POUR LE HAVRE.

Le brick américain "LIZZIE M. MERRILL", de 1ère classe, capitaine Ulmer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
W. R. BUDDENDORFF,
Rue de la Commune, No 179,
ou à G. W. HYNSON & CO,
1er nov Rue du Camp, No 32.

INJECTIONS ET PILULES
DU
Dr. RICORD.

Pour la guérison de la Gonorrhée récente ou chronique chez les deux sexes, médication facile, sûre garantie, à vendre par
E. GAUDOZ, Pharmacien,
25 aout Enc. Conti et Bourgogne.

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDOZ,
Pharmacien de l'Université de Paris,
25 aout Enc. Conti et Bourgogne.

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu : Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par
V. DEMOREUILLE,
Coin Toulouse et Basin.
Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires.
15février—1an

Changement de Magasin.

LA maison J. J. FOUCHER, Agent, a transporté son magasin de No. 42, rue Royale, au No 69 de la même rue, entre Bienville et Conti, en face de la Banque de la Louisiane.
J. J. FOUCHER,
2 nov—1m Agent.

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825.]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Moulin, des Bouches à fourneaux, des Grils ; à exécuter toutes sortes de travaux d'installations, de bateaux à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.
14 sept—6 m LEEDS & Co.

AVIS.

LES personnes qui ont déposé à mon bureau des objets pour la vente dont le terme est expiré, doivent y faire retirer [illegible] ...... le terme, autrement les dits objets seront vendus... le catalogue pour être vendus à l'encan.
N. B.—Il sera donné avis de l'achèvement du catalogue et du jour de la vente à l'encan.
J. HART, Directeur,
Rue de la Commune, No 155,
9 nov—8 au 25 nov en face de l'Hôtel St Charles.

Mme THIERRY,

COIN BAYOU ET DERBIGNY,

Invite le public à venir examiner son assortiment de fleurs, tels que DAHLIAS, GAMELIAS, &c. On prendra, à la confiserie Kentz coin Canal et Dauphine, et chez Mme E. Duwood, 67 rue Royale, les commandes pour Bouquets de mariage et de soirées, bouquets pour tombeaux et autres,—le tout à des prix très modérés. 22 oct—3m

A. C. TREMOULET,

AGENCE GENERALE,
No. 93, Rue Vieille Levée, Nile-Orléans.

S'OCCUPERA spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières ; collection de loyers, placement de fonds. Donnera toute son attention aux affaires qui lui seront confiées. 25 oct—1m

MOULOR & DUMESTRE.

IMPORTATEURS DE CUIRS FRANÇAIS,
13.......Rue de Chartres.......13.
Anciennement même rue No 109.] 29sept—4m

PAQUEBOTS DU
BAYOU SARA,
DE LA COTE ET DE LAFOURCHE.

IBERVILLE.......................Capitaine R. F. Gross
Le Vendredi............à 12 heures du matin.
Le Lundi..................à 5 heures du soir.
LAFOURCHE......................Capitaine W. Greathouse.
Le Mercredi.............à 5 heures du soir.
Le Dimanche...............à 9 heures du matin.

Pour Lafourche, Donaldsonville et tous les débarcadères de la Côte :
NEW ERA......................Capitaine Dugas
Le Mardi......................à 10 heures du matin
Le Jeudi.......................à 10 heures du matin
Le Samedi.....................à 5 heures du soir.
Les comptes pour le haut du fleuve, devront être payés par les expéditeurs après le 1er décembre. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au bureau, No 118 de la rue de la Commune, à
21 nov—1m A. C. GODDIN.

Paquebot indépendant de la Nile Orléans, de la Côte et de Lafourche.
L'excellent bateau à vapeur, HETTY GILMORE, d'un faible tirant d'eau, capt. Maximin Blanchard, commis O. Landry, part pour Donaldsonville tous les LUNDIS, à 5 heures de l'après midi et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune société quelconque 18 nov—1m

Grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest et la Compagnie de transport et de la malle des Attakapas.

Fret pour les débarcadères du Bayou Teche.

TOUTES les fois qu'il y aura des lignes d'opposition entre la Nouvelle-Orléans et les points du Bayou Teche, il sera fait une réduction de **50 pour cent** sur le tarif du fret (through freight) de cette ligne, tel qu'il a été réduit, amendé et adopté le 1er juillet 1867. Le taux régulier ne sera jamais excédé.
A. B. SEGER,
Président de la Compagnie du chemin de fer.
T. TUPPER,
10 juillet Président de la Compagnie de transport des Attakapas.

Paquebots de Vicksburg.

Paquebots de la Malle des Etats-Unis,
Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nile-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M.
Pour Caire, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
Le magnifique paquebot neuf
ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M.
Caire, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.
Paquebot régulier de la malle des Etats Unis
GEN. JOHN A. QUITMAN,
Capitaine J. M. White,
partira, ainsi qu'il est dit ci dessus, pour Caire Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Ashton, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Water-proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.
P. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des rivières Yazoo, Tallahatchie, Deer Creek, Sunflower, et prendront du fret, avec le privilége de remboursement.
Pour fret ou passage sur ces bateaux, s'adresser à bord, ou à
P. S.—Des chars extra seront ajoutés aux trains partant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs arrivant par les dits bateaux.
GEO. D. HITE, rue Tchoupitoulas, No 17,
A. BRITTON & CO. rue Front, No 7,
16fev—1an

M. BOCHET,

Importeur d'Articles français pour Modes

CHAPEAUX DE PAILLE en tout genre.
RUBANS unis et façonnés de St Etienne, fort stock, depuis le No 1½ jusqu'à 12 et 30.
RUBANS Velours de St-Etienne, bien assortis.
BOIERIES à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs.
VELOURS à Chapeaux, de Lyon, en toutes couleurs.
FLEURS de Paris, grand choix.
PLUMES fantaisies de Paris, beau choix.
Blonde, Blonde rebrassée, Tulles à pois, Tulles maillés, Tulle à voiles, Crêpes français et anglais, Ruches, &c.
FORMES à Chapeaux—le plus grand choix, le plus complet du Sud, et des dernières nouveautés de Paris.
Tous les ordres seront remplis avec soin, promptitude, et à très bas prix.—Boîte à lettres à la Poste, No 542.
M. BOCHET,
No 39. Rue Royale, Nile-Orléans.
NOTA—Le stock est renouvelé chaque semaine.
15 sept—1m

ENTREPOT DE TAPIS,

3.... RUE CARONDELET, PRES CANAL.

ELKIN & Co.,

APPELLENT l'attention des acheteurs sur les NOUVEAUX GENRES de leurs marchandises reçues directement d'Europe et du Nord—
TAPIS WILTON,
VELOURS,
BRUXELLES,
INGRAIN et 3 FLIS,
TOILES CIRÉES de toutes largeurs,
STORES,
CORNICHES,
ETOFFES A RIDEAUX, &C.,
A vendre AUX PLUS BAS PRIX
Ils ont assuré les services de M. H. E. BONNEVAL, autrefois de la maison J. D. Dameron & Co. qui sera heureux de rencontrer chez nous ses anciens clients. 22 sept—3m

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,
A transporté son bureau au **No 127 de la rue Carondelet**, où il exercera toutes les branches de sa profession d'après les opérations perfectionnées. Le succès de ses opérations depuis vingt sept ans qu'il est connu à la Nile-Orléans pour qu'il ne soit pas besoin d'en parler. Extraction des dents positivement **sans douleur et sans le moindre danger.** 12nov—6m

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. HABANNE,
Chirurgien-Dentiste,
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues **St Pierre et Royale.**
ENTREZ PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations, de 9 h. a. m. à 3 h. p. m. 17 mai

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue de Canal, près de Lopez.
Extraction de dents, **sans souffrance**, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.
24mars— P. Fe L.

Un avenir brillant pour le Sud !

ARTICLES

Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,

171.......RUE POYDRAS.......171.
(Entre St-Charles et Carondelet.)

SUCCURSALE :

Levi, Navra & Co.,

174.......RUE DU CANAL.......174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils sont connus au Sud comme étant les plus grands importateurs jobbers et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE PLAQUÉ, et de tous les ARTICLES DE MÉNAGE, &c. FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES et ayant les derniers perfectionnements—
Ils ont le plaisir d'annoncer au public que leurs relations avec les plus grandes fabriques d'Europe et d'Amérique les mettent à même d'obtenir les articles de première qualité et de les vendre aussi à plus bas prix et moins à aussi bon marché qu'aucune autre maison des Etats Unis. Ils continueront de le faire en faveur de ceux qui les honoreront de leur appui.
A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane, laquelle a eu lieu à la Nouvelle-Orléans, ils ont reçu sous le titre d'INDUSTRIE DOMESTIQUE, plus de prix qu'aucun autre exposant dans leur genre d'affaires. Beaucoup de personnes ont été étonnées que de semblables objets pussent être manufacturés au Sud.
Diplôme, médaille en argent et $50 pour les meilleurs articles connus sous le nom de JAPAN WARE.
Diplôme et $50 pour la meilleure FERBLANTERIE
Diplôme et $50 pour le meilleur FILTRE D'EAU D MISSISSIPPI.
$50 pour les meilleures GARNITURES DE FOURNEAUX.
Tout ce qu'ils demandent, c'est que les marchands de la ville, ceux de la campagne et autres acheteurs s'adressent à eux avant acheter ailleurs, ils les convaincront qu'ils ont un plus grand stock, un plus grand assortiment et vendant à meilleur marché qu'aucune autre établissement du pays, sans excepter New York.
LEVI & NAVRA,
Rue Poydras, No 171, entre les rues St-Charles et Carondelet.—Succur No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
31 mars—1an

ST. LEON DESTEZ,

COURTIER,
65........RUE TOULOUSE........65
Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés. Donnera également toute son attention à la location des maisons et magasins.
6 1an—

JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISON de résidence.
Fait et répare les caves.
Les ordres laissés au No 26, Cercle Tivoli, ou chez A. JURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés promptement. 13 nov 1an

O. B. GRAHAM & Co.,

139....... RUE GRAVIER.......139
ENTRE LES RUES CAMP ET ST-CHARLES.
IMPORTATEURS DE

Marchandises sèches, étrangères et du pays.

AGENTS DU
"YORK STREET FLAX SPINNING COMPANY" DE BELFAST,

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivera par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile écrue et Bley, ginghams, toile Planter's, toile blanche et toile écrue d'emballage, mouchoirs batiste, Linen Lawn, Bleacher's, pantalons, tissus, damas en pièces, Drills, Ducks, Holland, Buckrams, Linen Toweling, Ducks, Hollands, Burlaps, Osnabergs, serviettes, mouchoirs, Shirtings, gingham, coton, tartans, fil à coudre, serviettes de table, etc.
[illegible] 10 fev—1an

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de acajou, palissandre et de choix pour comptoirs à vendre à bas prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL,
1 juin—1an rue Carondelet No 184.

A vendre. A vendre.

19 BARILS pipes eau-de-vie, E. Vignier, Dodart et Co.—cognac pâle.
100 boucauts carbonate de soude, 48 pour cent,
90 caisses genièvre de Hollande.
Le tout d'importation directe, à vendre à des prix raisonnables. S'adresser à
J. H. ASHBRIDGE & DECAN,
15nov—12 Rue de la Commune, No 159.

HOTELS, RESTAURANTS, etc

LUNCH ! LUNCH ! LUNCH !

MAX NIHOUL a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ajouter à son établissement de confiserie et pâtisserie, encoignure Remparts et Bayou, des SALONS DE LUNCH, spécialement réservés aux dames ; on y trouvera toujours tout ce que le marché peut fournir de meilleur. Les vins sont des meilleures marques et les prix modérés.
Un chef de 1er ordre est attaché à l'établissement.
Les soirées et repas sur commande sont exécutés avec un soin tout particulier.
L'établissement restera ouvert jusqu'à la fermeture des Théâtres. 16 nov

Restaurant des Etats-Unis.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public en général et en particulier qu'il vient de renouveler son personnel de la cuisine, et qu'il a aujourd'hui les meilleurs cuisiniers qui ont travaillé à l'Exposition Universelle de Paris, et il défie que dans un endroit quel endroit du continent américain on puisse trouver de mieux. Repas de noces, baptême, &c. Avis aux gourmets ; son restaurant est toujours fourni avec les plus beaux articles du marché.
DENIS BECHAC,
8 nov—1m 128 rue de la Commune

RESTAURANT FRANÇAIS,

32........RUE ROYALE........32

Tenu par Philippe Forget,

Successeur de GALPIN.

CHAMBRES GARNIES.—Pension et mets et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Repas de noces, baptême, &c. &c. M. FORGET conservera ses anciens prix.
1er juillet

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN,
propriétaire,
No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON au premier pour noces et repas de famille—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux, ainsi que la cave, qui est remplie des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
27janv—1 an

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR
TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c. &c
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités. 1avnov

LES CERCLES "ARROW"

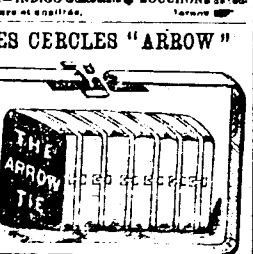

Et Cercles en Fer, peints, pour les balles de coton.

JOIGNANT la plus grande SIMPLICITÉ à la plus grande SÛRETÉ. Ils sont faits du meilleur FER BATTU, et ont été entièrement approuvés par les

PRESSES A COTON

de tous les principaux ports de mer et par les planteurs des Etats ou se cultive le coton.
A vendre par les marchands de toutes les principaux et les, aux plus bas prix.
Un escompte libéral est fait aux marchands.
H. T. BARTLETT & R. W. RAYNE,
Agence générale,
26 sept—2m Rue Carondelet, No 6, Nile Orléans.

G. W. DUNBAR & FILS,

LIQUEURS
DE TOUTE ESPÈCE,
Sirops, fruits conservés, vins.
12 & 14 rue St-Louis, 12 & 14
15 janv—1an

VIN DE CHAMPAGNE

De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co. à Reims.

LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec prompte attention aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
8 janv—1an No 67 rue Vieille-Levée

Champagne ! Sparkling Moselle !

CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co. (Mareuil).
Sparkling Moselle de Sorgeff & Co. Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
9juin—6m Seuls agents. 29 rue Toulouse.

BOIS DE CONSTRUCTION.
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et marchand de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Remparts, Vieux Bassin.
DES Bois coupés et bruts, des châssis des fenêtres, des portes et toute espèce de matériaux de construction, sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière 18juil—1an

ENTREPOT DE TABACS DU SUD.

S. FUNK

MARCHAND EN GROS
de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares,
47........Rue Gravier........47
au coin de la rue Nouvelle Levée
27 avril67—1an et 147 rue Walter, New York.

GIVEN, BROWN & CO,

R. P. GIVEN, D. A. GIVEN,
W. C. BROWN, R. H. DUNKERSON,
Successeurs de GIVEN, WATTS & CO.,
FACTEURS DE COTON
ET
COMMISSIONNAIRES,
Rue de la Commune, No 186, Nile-Orléans
9juillet—6m

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE

Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de
MACHINES DE MOULIN A SCIE,
MOULINS A FARINE,
MOULINS A FARINE DE MAIS,
MACHINES A CARDER LA LAI
SCIES CIRCULAIRES,
MACHINES A FLÈCHES, A BANDES
MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, &
constamment en magasin.
Agence générale au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, patentées de Coleman.
THOS. B. BODLEY & Co,
Rue Perdido, No 9,
16fév—till—1an

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)
CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT
Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frissons.

PRÉPARÉ A LA NOUVELLE-ORLÉANS d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, d'une science reconnue, composé de la meilleure ÉCORCE QUINQUINA ROUGE DU PÉROU choisie spécialement à cet effet.
Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la **fièvre en frissons**, un excellent **altérant et tonique**, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULAN AGRÉABLE.
Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIÈVRE INTERMITTENTE, de la FIÈVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.
Dr. M. PEHL & Co.,
seuls propriétaires et fabricants.
NILE-ORLÉANS (LA.), 124, rue de Chartres
Géo. L. HOUNS & Bro., rue de la Commune, No. 59. (Agents pour la vente en gros).
A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS. 26 mars—1an

AVIS JUDICIAIRES.

AVIS.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse Plaquemines—A Mme Virginia Miner et H. H. Miner—En votre qualité de propriétaires d'un morceau de terre ayant cinquante-deux arpents (plus ou moins) de face sur la rive gauche du fleuve Mississippi, à environ quatorze milles au-dessus de la maison de Cour de cette paroisse, lequel morceau de terre est borné au-dessus par la terre de Mme C. D. Benedict, et au-dessous par celle de C. A. Thibaut, vous êtes avertis que, de l'avis du conseil gal, syndic, les travaux et les réparations suivants sont nécessaires pour la protection et le bien du district.
Votre levée doit être faite de nouveau, à partir du détour du chemin, à environ cinq arpents au-dessus de la sucrerie, s'étendant sur la façade et près de la sucrerie et des cabanes, d'une longueur de deux arpents et d'environ cinq pieds de haut. Les autres levées de l'habitation ont en très mauvais état ; elles ont besoin d'être réparées et fortifiées.
Votre chemin est en très mauvais état tout le long de l'habitation et a besoin de réparations.
Vos fossés ont besoin d'être fouillés tout le long de l'habitation.
Vos ponts sont en très mauvais état ; il faut les réparer.
Et conformément à la loi et aux ordonnances du jury de police de cette paroisse, je vous préviens que si ces travaux ne sont pas achevés d'ici au 30 novembre 1867, ils seront faits à vos frais.
Paroisse Plaquemines, ce 13 novembre 1867.
S. W. SAWYER,
16 nov—10f Syndic, Deuxième District.

Succession de Mary McGuire. No 29,774.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que John McGuire a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'être mis en possession de l'estate testamentaire délivré de la succession de feue Mary McGuire décédée intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
21 nov—21,26,1er déc R. L. SHELLEY, Greffier.

Succession de Christiana Enegar Jackson. No 29,921.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que F. Jackson a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feue Christiana Enegar Jackson décédée intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
21 nov—21,26 1er déc R. L. SHELLEY, Greffier.

Succession de Morris et Julia Shanahan No 29,458.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, P. E. O'RORKE,
12nov—16,21 Greffier.

Succession de William P. Rayburn—No 29,532.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. — Attendu que John S. Ha... a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration à la succession de feu William P. Rayburn décédé intestat :—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. P. E. O'RORKE,
12 nov—16,21 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOLZ BLOHM & CO.

Les Billets de la Ville pris au pair.
Grande Vente de Marchandises sèches — SANS RESERVE.
Par HOLZ, BLOHM & CO.
JOHN C. BLOHM, encanteur.

JEUDI, 21 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 21 de la rue de Chartres, il sera vendu—
800 pièces coton blanc et coton écru, des meilleures marques,
800 " indiennes françaises, anglaises et américaines,
400 " flanelles, blanche, rouge, bleue, grise, jaune,
400 " Osnaburgs et jeans croisés,
385 " jeans épais du Kentucky,
300 " couvertures, grises, blanches, toutes grandeurs,
300 pièces mousselines laine Hamilton, Pacific et Sprague,
180 " Roboy 3/4 et 6/4,
1000 dous bonneterie, françaises, anglaises, fines, 40 pièces soie noire,
500 dous. Nubias, châles breakfast, habits croisés pour enfants, capuchons et Sontags,
500 dous. chemises mérinos, grises, blanches,
Chemises toile blanche, cotons et Belknap,
—Egalement—
600 lots d'étoffes bien assorties, à robes — popelines mérinos, poil de chèvre, linos, plaids de Saxe, &c. &c.
— ET —
200 lots articles de fantaisie et "notions".
Conditions—Comptant : la moitié en billets de la ville au pair ; le reste en billets du Trésor des Etats-Unis.
La vente est positive et sans réserve. 17 nov

PAR LOUIS STERN & BRO.

500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,
80 malles et caisses Congress et Bottes cousues.
Par LOUIS STERN & BROS.
M. STERN, Encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 22 novembre 1867, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 80 de la rue du Camp, sans réserve—
500 caisses de bottes, souliers, Congress et Balmorals. C'est un des plus grands et des plus **magnifiques** assortiments de bonnes bottes et souliers qui aient jamais été offerts dans cette ville.
L'assortiment est convenable pour
Hommes, jeunes gens et jeunes garçons Dames, femmes, demoiselles et enfants.
pour le commerce de la ville et celui de la campagne. Ces articles viennent d'être reçus par les steamers Orientbal et Geo. Washington, ils sont garantis sous tous les rapports.
Conditions à la vente. 21 nov

PAR A. FEIBER.

Vente péremptoire d'habillements, lingerie, chapeaux, bottes, souliers, etc., pour clore des consignations—Vente à l'encan.
PAR A. FEIBER, H. MARKS, encanteur.

IL sera vendu, AUJOURD'HUI, jeudi 21 novembre, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No. 40 de la rue de Chartres—
415 lots d'habillements assortis, comprenant Habillements satinet jeans et tweed, sacs et redingotes castor, drap et satinet ; pardessus castor, sealskin et drap, pantalons doeskin noir, sole, mixte et casimir fantaisie, gilets de dessous drap, soie, velours, casimir de fantaisie. Habillements de jeunes gens et jeunes garçons.
—Egalement—
Chemises de dessus en casimir, flanelle et melton, Chemises de peau et caleçons mérinos et flanelle, Chemises de laine, bretelles, cravates, etc.
Et un grand choix de bottes, souliers et chapeaux d'hommes et de jeunes garçons.
Conditions à la vente. 21nov

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Livres français et anglais, à l'encan.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau rue du Camp, No 90

IL sera vendu à l'encan, CE SOIR, à sept heures, au No 90 de la rue du Camp, les livres de prix suivants et environ trois cents livres de droit et livres divers—
Writing of Washington..........
Illustrations of Byron..........
Historic Gallery of Portraits..........
Barlow & Columbiad..........
Rollin..........
American Scenery..........
Eastman's Aboriginal Portfolio..........
Delille..........
Cours de Littérature..........
D. De Lamothe—Tite Live..........
Histoire d'Hérodote..........
Fénelon—Etude de la Jeunesse..........
Œuvres de Destouches..........
Œuvres de Volney..........
Œuvres de Reguard..........
Dumoustier..........
Correspondance Littéraire—Grimm..........
Tacite..........
Œuvres de Bernardin de St Pierre..........
Scott's Works..........
Le public est invité à assister à cette vente, c'est la première d'une série que nous avons l'intention de faire cet hiver et de grande attaches pour ceux qui désirent compléter leur bibliothèque.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Succession de Jno W. H. H. HILL et de MARY HILL sa femme — No —

Meubles, Argenterie, Montre en or, Piano, Meubles de maga etc.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau rue du Camp No 90.

IL sera vendu, samedi 23 novembre 1867 à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 90 de la rue du Camp, par ordre de l'Honorable Jno W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 novembre 1867—
Beaux meubles en acajou et en noyer, bois de lits et armoires, bureaux, lavabos, tables, [illegible] ... beaux meubles de salon, lits de plumes, oreillers, [illegible] argenterie et argenterie plaquée, ... fourneau de cuisine, etc.
Une belle montre en or, argenterie, [illegible] ... en argent, un beau piano ... [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

VENTES JUDICIAIRES.

Dr. J. S. LEWIS vs CHARLES IZARD et son épouse—La même vs CHARLES IZARD

COUR de la Deuxième Justice de Paix ... [illegible] ... de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le LUNDI vingt trois de décembre 1867, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit :
DEUX terrains situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Nayades, Purson, Josephine et Jersey [illegible] ... les dits terrains sont contigus et mesurent chacun vingt cinq pieds de face sur la rue Erato sur cent vingt cinq pieds de profondeur ...
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
21 nov—30—7,14 22 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Vente du Shérif par catalogue, du fonds, de l'installation et d'un bail de pharmacie.
Succession de feu James Gonegal, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 29,5.. En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi dix-neuf de novembre 1867 et les jours suivants, à 12 heures A M., sur les lieux, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds et l'installation de la pharmacie située au No 29, rue St Charles, dans le Premier District de cette ville ... inventaire déposé en mon bureau pour recours.
Aussi le terme restant du bail des dits lieux et dont copie sera exhibée au jour de la vente.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
6 nov—6,9,13,16,19

JACOB U. PAYNE et als vs. JOHN CONRAD, curateur de la succession de Francis Griffin.

COUR DU DEUXIEME DISTRICT JUDICIAIRE, Paroisse de Plaquemines—No 1755.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour du Deuxième District Judiciaire, Paroisse de Plaquemines, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, quatorze de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication les—
La moitié indivise, appartenant à la dite succession, d'une certaine Habitation, connue sous le nom de "Pointe Celeste," située dans la Paroisse Plaquemines, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à quarante deux milles environ au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, ayant environ quarante (47) arpents plus ou moins de face au dit fleuve, par les profondeurs de quarante arpents, bornée à la limite supérieure par l'habitation de Mme White, Junr., et à la limite inférieure par celle de Loeb, Jofmoon.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, priviléges, servitudes et avantages y afférents et appartenant.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
12nov—21,30 7, 14 déc Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHAS. E. REYNES vs. FRANK L. DUPREE.
CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,743—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt cinq de novembre 1867, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
L'certain édifice érigé en **moulin à mais et à farine**, sur un terrain situé à l'encoignure des rues Johnson et Kerlerec, Troisième District de cette ville, ensemble avec tous les droits et titres de propriété de saisi ; et tous les droits d'une aliéné, dans le contrat de bail ... [illegible] ... 1867, avec privilége de renouvellement à son échéance.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
14nov—14,19,21,23,24 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu Frederick Clements décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 29,623—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 de novembre 1867 et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-six de novembre 1867, à 11 heures et demie P. M., sur les lieux, No 345, rue Front Levée, à la vente publique et adjudication de—
Un lot de bois de construction, un coffre d'outils, une montre en or et sa chaîne, un lit, plusieurs chaises, armoires, une table, le linge de corps à l'usage du défunt, un lot d'effets mobiliers, &c, &c. Le tout suivant inventaire.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
15 nov—19,21,23,26 Shérif de la paroisse d'Orléans.

AMELIA RIXNER vs JOHN BRAUSCH.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,341.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI vingt trois de novembre 1867, à 4½ heures, P. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds de café connu sous le nom de "R. E. Lee," situé à l'angle des rues de la Nouvelle Levée et Poydras, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire, déposé en mon bureau pour recours.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
12 nov—18,19,21,23 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu GEORGE H. ABBY, décédé.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 29,841—En vertu d'un ordre de vente rendu le 11 de novembre 1867 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt-six de novembre 1867, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, pour le compte de ladite succession, à la vente publique et adjudication de—
Le fonds, l'installation et le bail d'un café situé à l'angle des rues Front Levée et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville.
Aussi, un lot de vins, liqueurs, eaux-de-vie, meubles, une montre en or et sa chaîne, une montre en argent, un lot de linge de corps à l'usage du défunt.
Le tout suivant inventaire.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur du bail assumera le paiement du loyer qui échoira après l'adjudication, conformément aux termes du dit bail et toutes les obligations imposées au locataire primitif du dit bail. Le bonus quel qu'il soit, offert pour ledit bail, devra être payé au comptant.
HARRY T. HAYS,
15 nov—19,21,23,26 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

H. CASTANEDO épouse de A. D. DORIOCOURT vs W. BAILEY agent de Andrew McKee et A. McKee.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. — No. 24,018. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-trois de décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont la description suit :
VINGT TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, St Dominique et Clark et l'Avenue Hagan, désignés par les numéros un à cinq inclusivement, et huit à vingt-deux inclusivement, sur un plan dressé conformément à un rapport de Antoine Doriocourt, notaire public en cette ville, en date du 21 juin 1860, portant vente par Louis Ougnet, agent, etc., à Bertrand Saby.
Les dits terrains mesurent comme suit, savoir : les numéros un à quatre inclusivement, chacun trente pieds de face à l'Avenue Hagan sur cent vingt pieds ... [illegible] ... Le tout conformément aux plans faits par Chas. A. de Armas, voyer et arpenteur civil, en date du 30 mai 1867, et que l'on peut voir à la Bourse des Encanteurs.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
HARRY T. HAYS,
8nov—20—4,15,22 Shérif de la paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve,
Marchandises sèches étrangères et américaines,
PAR E. ROGER & Co.,
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 21 novembre, il sera vendu à 10 heures précises à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—
400 lots marchandises sèches étrangères et américaines consistant en—
Cotons blancs et écrus, indiennes, denims, coutils à matelas, croisés et flanelles, Kentucky jeans, toiles, serviettes, mouchoirs, alpacas, mérinos, couvertures laine, chemises et caleçons, nansous, flanelles, nappes, serviettes, mouchoirs batiste, mouchoirs madras, kersey, bonneterie, rubans, gants, cravates, etc.
Conditions à la vente. 20 nov

VENTE SANS RESERVE.

Bottes, Souliers, Brodequins, Linge fait, Chemises, Chapeaux et Sacs de voyage.
Par E. ROGER & CO.
H. SAMORY, encanteur.

JEUDI, 21 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée—
200 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants :
150 lots linge fait de saison.
100 douz. chemises blanches et couleurs,
200 douzaines chapeaux
—Et—
Une facture sacs de voyage.
Conditions à la vente. 20nov

PAR G. DE FERIET.

Grande vente, à termes avantageux, pour effectuer un partage de biens fonciers, situés dans le 1er, 2me et 3me Districts de cette ville, et comprenant de beaux magasins, résidences de choix, &c.
Théodule Adam et als. vs Joseph Vincent et als.
Vente pour effectuer un partage.
No 28,967 Dossier de la Deuxième Cour de District.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau rue Royale, No 62.

SAMEDI, le 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre émané de l'Hon John W. Thomas juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 8 novembre 1867, dans l'affaire pour opérer un partage entre les héritiers, Théodule Adam et als, vs. Joseph Vincent et als—No 28,967 du dossier de la susdite Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, les propriétés ci-après décrites, savoir :
Propriétés dans le Premier District.
1o—Un lot de terre—ensemble avec les améliorations et les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Camp, Magazine et Girod, mesurant 62 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Julie, sur 98 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une maison à trois étages, contenant 12 chambres, galerie, lieux d'aisances &c. Cette propriété se trouve située dans une des localités les plus recherchées du Premier District, la rue Julie étant pavée en "blocks de granit". Cette propriété se trouve au centre des affaires, elle est entre deux voies de chemin de fer de la ville, et devrait attirer l'attention des capitalistes comme placement avantageux.
2o—Un lot de terre touchant au ci-dessus mesurant 36 pieds de face à la rue Julie, sur 96 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistent en une bonne maison en brique à un étage, divisée en deux locations, et un magasin ...
3o—Deux lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Nouvelle-Levée, Lafayette, Commerce et Girod, et désignés par les lots Nos 7 et 8.
Le lot No 8 mesure 2 pieds 1 pouce de face à la rue de la Nouvelle Levée, sur 76 pieds 3 pouces de profondeur. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.
Le lot No 7, attenant sur la ligne ci-dessus, mesure 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce, 76 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui se rapproche le plus de la rue Lafayette, 98 pieds 7 pouces de profondeur sur l'autre ligne de division et 20 pieds 1 pouce sur la ligne du fond. Y compris les bâtisses et améliorations, qui consistent en un magasin en briques à deux étages couvert en ardoises.
Ces deux magasins se trouvent à proximité du chemin de fer de la Nouvelle Levée, au centre des affaires, et rendent leur position avantageuse.
4o—Un îlot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet (devant Apollo), Thalia, Baronne (devant Bacchus) et Erato ; mesurant 34 pieds de face à la rue Carondelet sur 148 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec toutes les droits d'une allée commune de 5 pieds de large ouvrant sur la rue Thalia. Y compris les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en une maison basse et à demi étage contenant 4 chambres, 4 cabinets et arrière galerie, cuisine et dépendances, ...
5o—Un lot de terre situé dans le 1er District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Charles (ci-devant Nayades), Dryad, Camp et Calliope, mesurant 35 pieds 7 pouces et 3 lignes de face à la rue St Charles, sur 156 pieds 1 pouce de profondeur, sur la ligne la plus rapprochée ... [illegible] ...
Propriétés dans le Second District.
1o—Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tremé, Casa Calvo (ou Chartres), Dumaine et St-Philippe ... [illegible] ...
[illegible]
Le lot No 4 mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Grands Hommes (maintenant Dauphine), sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les bâtisses et améliorations comprennent une maison à un étage, en briques, couverte en ardoises, contenant 4 chambres, 2 cabinets et une galerie de derrière ; une arrière bâtisse en briques contenant deux chambres et 2 cabinets et quatre cabinets dans les mansardes, cour carrelée, &c, &c.
Les dits terrains, les bâtisses et améliorations, sont prêtes et se trouvent en très bon état, et peuvent, sous tous rapports être loués avec avantage.
Le tout conformément aux plans faits par Chs. A. de Armas, voyer et arpenteur civil en date du 30 mai 1867, et que l'on peut voir à la Bourse des Encanteurs.

Conditions :
Pour les sept-huitième du prix que rapporteront les propriétés ci-dessus désignées :
Un tiers comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis et le balance payable en deux portions égales, à un et deux ans de crédit, en billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement, le tout garanti par hypothèque sur les propriétés vendues. Pour le huitième du prix desdites propriétés, comptant en billets du Trésor des Etats Unis, et le tiers payable à Mlle Catherine Ernestine Guillotte, ... [illegible] ...
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres de Revenu intérieur des Etats-Unis, par devant Alcée J. Ker, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
10 nov—23 27 30—4 7 11 18 et 21 déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Grande Vente sans réserve

DE
Draps français d'Elbeuf, extra, Doeskins, Marchandises sèches étrangères et américaines, Malles cuir, Saratoga et d'emballage.
PAR VINCENT & CO.
W. P. VINCENT, Encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 21 courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres,—sans réserve—
100 pièces drap français d'Elbœuf et doeskins,
300 do casimirs français, extra, 3/4 et 6/4,
— ET —
Caisses, balles et colis coton blanc et coton écru à draps, flanelles laine croisées et unies, toutes couleurs, alpacas et mérinos noirs et en couleur, mérinos laine français, mousselines laine et popelines,
Couvertures laine, blanches et grises, indiennes, coutils à matelas, denims et Osnaburgs, jeans, tweeds, robroys, cotonnades, kerseys, linseys, satinets et plaids.
— EGALEMENT —
10 caisses malakoffs Boulevard.
— ET —
250 malles en cuir, pour dames et messieurs,
400 jeux malles Saratoga.
— ET —
450 lots marchandises de choix et de saison pour le commerce de la ville et celui de la campagne, comprenant en partie :
Toile d'Irlande, barages à voiles, plaids d'Ecosse, tartans, étoffes à robes, bonneterie laine et coton, anglaise, allemande, mouchoirs toile, corsets français, chemises de vente toile blanche, chemises Shetland, Hickory et mérinos, chemises et caleçons, flanelle opéra et merinos, écharpes laine, nubias, capuchons, châles, draps etc.
21 nov

FRANCIS FERNANDEZ & CO.

Marchandises sèches, Chapeaux et Linge fait.
PAR FRANCIS FERNANDEZ & CO.
F. FERNANDEZ, Encanteur.

JEUDI prochain, 21 novembre, il sera vendu, à 10 heures du matin, à la salle d'encan, No 11, rue Vieille Levée, entre Bienville et Douane—
300 lots marchandises sèches, telles que, Kentucky jeans cotons blancs et écrus, indiennes, molleton blancs et écrus, flanelles, coutils à matelas denims, stripes, mousselines laine tweeds, kerseys, robes, &c.
— Aussi —
200 douzaines chapeaux feutre pour hommes et enfants.
— Egalement —
150 lots linge fait.
Conditions à la vente. 20 nov

Chapeaux feutre, soie et casimir Derby. Chapeaux peluche pour dames &c. Sans réserve.
Par F. FERNANDEZ & Co.
F. FERNANDEZ, Encanteur.

SAMEDI, 23 novembre, il sera vendu à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, No 11, rue Vieille Levée, entre Bienville et Douane—Un assortiment de chapeaux, tels que : Chapeaux soie et casimir Derby blancs et noirs, chapeaux peluche pour dames derby, pearl St Cloud No 2 casquettes & .. 16 nov

PAR THOMAS & SPEAR.

Aux Laitiers, Jardiniers et autres
Vaste Morceau de Terre faisant face sur deux rues.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente 36 rue Bienville

SAMEDI, 23 novembre 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane, sans réserve ou limite—
Un certain Morceau de Terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues La Peyrouse, Dupré, Onzaga et le Chemin de Gentilly, mesurant 30 pieds 9 pouces de face sur le Chemin de Gentilly, 9 pieds 9 pouces et 5 lignes de face sur la rue Dupré, 116 pieds 9 pouces de profondeur du côté le plus rapproché de la rue La Peyrouse, et 75 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Onzaga et étant le lot No 12 de l'îlet No 2.
Termes et conditions—la moitié devra être payée au paiement d'un certain billet de la première de novembre 1867 pour une somme de ... portant intérêt au taux de 8 pour cent l'an jusqu'au moment de l'adjudication.
Acte de vente, y compris les timbres aux frais de l'acquéreur, par devant Ernest Eude, N. P. 21nov

Succession de Michel Meligny.
Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans. No 29,33.

Bonne résidence de famille, faisant face à la rue des Remparts, entre St-Louis et Toulouse, Deuxième District
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente et bureau, 36 rue Bienville

SAMEDI 14 décembre 1867, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 2 novembre 1867 la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, savoir :
Un certain lot de terre avec bâtisses dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues des Remparts, St-Louis, Bourgogne et Toulouse, mesurant ... [illegible] ... la plus rapprochée de la rue Toulouse ...
Termes et Conditions—Une moitié comptant, la balance à un an de crédit, pour les billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement ...
Acte de vente, y compris les timbres, par devant G. Le Gardeur, Jr., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1nov—13,23,30—7,14,21 déc

Succession de Jean Ferran—No 29,834.
Seconde Cour de District de la Nlle-Orléans.
Contenu d'une vacherie, vaches, bœufs, charrettes, etc.
PAR THOMAS & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Salle de vente, 36, rue Bienville.

MERCREDI, 27 novembre, à midi, il sera vendu sur les lieux, en vertu d'un ordre de la Cour, à la vacherie ... [illegible] ... de la succession, située chemin de fer Gentilly ... la propriété de la susdite succession, et contenu d'une vacherie comprenant en partie—
Vingt-deux vaches,
Un veau,
Un taureau,
Un cheval,
Un lot de barrils,
Une charrette à lait.
Une malle contenant du linge de corps.
Ustensiles de cuisine, etc.
—Egalement—
Trois vaches actuellement égarées.
Conditions—Comptant en billets du trésor des Etats-Unis. 16nov—21,24,27

Succession de Mme R. CHAMPAGNE—No 29,535.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Contenu d'un magasin de sellerie, harnais, &c. &c.
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.
Salle de vente, 36 rue Bienville.

JEUDI 21 novembre 1867, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, rue Condé, entre Madison et Dumaine, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 novembre 1867—
Le contenu du susdit magasin, comprenant en partie—Harnais simples garnis d'argent, harnais doubles en cuivre, brides, selles, colliers, brides, courtines, cuirs, cheval, etc., cuirs divers, brides, martingales, brides au longe, ... [illegible] ...
—Egalement—
Les vitrières, installations, tables, &c. du dit magasin.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 5 nov—5,16,21

Propriété sans terre, rue Villeré, entre les rues Dumaine et St Philippe.
Second District.
PAR THOMAS & SPEAR.
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Salle de vente, 36 rue Bienville.

JEUDI 21 novembre 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
Un certain lot de terre situé au faubourg Tremé de cette ville, faisant partie du terrain No Quatre, de l'îlet Cinquante-Neuf, mesurant vingt-trois pieds de face à la rue Villeré, sur trente pieds de profondeur, entre les rues Dumaine et St Philippe. Ensemble avec les bâtisses et autres dépendances.
Appartenant aux présents vendeurs par un ordre de possession de la Deuxième Cour de District de cette ville, en date du 11 septembre 1867 et se trouvant au No 7 176 du dossier de ladite Cour.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
Acte de vente, y compris les timbres, aux frais de l'acquéreur, pardevant Ernest Eude, Notaire public. 16 nov

PAR EUGENE TOURNE.

Successeur de BERNARD TURPIN.

Vins en barriques et en caisses, Madère, Sherry, Porto, Whisky, Brandy, Gin, Champagne, Vermouth, &c. &c.
PAR EUG. TOURNE, encanteur.

VENDREDI, le 22 novembre 1867, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95, rue Vieille-Levée : Vins en barriques et en caisses, madère, sherry, porto, whisky, brandy, malaga, schnapps, genièvre, champagne, vermouth, kirsch &c., &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Vente par Catalogue
d'eaux de vie françaises, vins rouge et blanc, vermouth, sardines, huile d'olives, cornichons, moutarde, etc.
PAR EUGENE TOURNÉ
Rue Vieille-Levée, No 95.

JEUDI 21 novembre 1867, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. A. Rocheraux & Co., No 18 rue St Louis—
Eaux de vie françaises, en futailles et en caisses,
Vins rouge et blanc, en barriques et en caisses,
Madère et sherry,
Vermouth et absinthe,
Sardines et huile d'olives,
Conserves, cornichons, moutarde, etc.
Les catalogues avec les conditions et les détails, seront prêts en jour avant la vente. 16 nov

Vin de Bandol ! Vermouth ! Huile d'olives !
En débarquement du navire Emily, venu de Marseille.
PAR EUGENE TOURNÉ, encanteur.
Bureau, No 95, rue Vieille-Levée.

VENDREDI, le 22 novembre 1867, à 4½ heures, P.M., il sera vendu à la Levée, entre la Levée, poteau 28, Troisième District, en débarquement du navire Emily, venu de Marseille.
200 paniers huile Plagiol,
100 barriques vin de Bandol,
100 caisses vermouth N. P. & Co.
Conditions à la vente. 13 nov—au 19

PAR S. GUINAULT

Succession de Frédéric Haeussler.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

VENDREDI, 22 novembre 1867, il sera vendu, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Bienville et Passage de la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 15 novembre 1867—
Une malle de linge de corps et une montre en argent
—Aussi—
Un lot de meubles tels que : bois de lits et literie, armoires, tables, chaises, glaces ; trois beaux tapis, verrerie, cuisine en fonte, &c, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21nov

PAR CHS. T. NASH.

SUCCESSION D'ANTHONY HENDRICK, décédé.
Fonds et installations d'un café, meubles, etc.
PAR Chs. T. NASH, Encanteur.
Bureau : au "Masonic Auction Mart", au coin des rues St-Charles et Perdido.

MARDI, 26 du courant, à 11 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Remparts et Conti (café) il sera vendu, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 13 de novembre 1867, No 29,847, du dossier de la Cour, pour le compte de la dite succession—
Tout le contenu du dit café, comprenant comptoir, table à cartes, carafes, verres, tables, chaises, tabourets, pendules ; une quantité de whisky, eau-de-vie et autres liqueurs ; bois de lit, armoires, bureaux, lavabos, etc, etc.
—Egalement—
Une montre et chaîne.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 17 nov

PAR CHARLES E. FORTIER

Terrain pour bâtir dans la rue Bienville.
VENTE A L'ENCAN.
Succession de GUSTAVE F. BRIGHMAN.
PAR CHARLES E. FORTIER, Encanteur.
Bureau, rue Bienville, No 33.

SAMEDI, 21 décembre 1867, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 13 novembre 1867, le terrain suivant, appartenant à la susdite succession, savoir :
Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 84 compris entre les rues Bienville, Conti, Télémaque et Cortez. Le dit terrain est désigné par le No 18, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur 130 pieds, 6 pouces de profondeur.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
L'acte de vente, y compris les timbres, par devant ... [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur.
19 nov—23 nov, 7, 14, 21 déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO

Grande vente, SANS RESERVE, de 500 lots d'habillements de saison
250 douzaines sacs de voyage et de chemises de fer.
PAR HOFFMAN, MARKS & CO.,
S. S. ZEENBERG, encanteur.
Bureau, No 24, rue de Chartres

JEUDI, 21 novembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—
500 lots d'habillements fins de saison,—habillements castor, sacs et redingotes noirs fins, pantalons et gilets de doeskin casimir soie et satinet, pardessus castor et sealskin, etc.
250 douzaines sacs de voyage et de chemises de fer.
— Egalement —
Un grand assortiment de lingerie de messieurs.
— Egalement —
475 douzaines chemises de toile fine blanche, des chemises les plus fines qui n'aient jamais été offertes à l'encan.
Ces articles seront vendus sans aucune réserve quelconque.
Conditions à la vente. 21 nov

PAR GABRIEL LEAUMONT.

SANS RESERVE.
200 caisses bottes, souliers et chapeaux.
—Aussi—
Habillements d'hiver, marchandises sèches, articles de toilette, etc.
PAR GABRIEL LEAUMONT.
Salle d'encan, 69 Chartres.

VENDREDI, 22 courant à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve—
150 caisses bottes, souliers et brodequins.
AUSSI
50 caisses chapeaux extra fins.
AUSSI
200 lots habillements d'hiver, marchandises sèches, articles de toilette, etc.
Conditions—comptant. 21 nov

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Actions de Banque et de Chemin de fer à l'encan.
Succession de Mme Alice M. Fisk, épouse décédée de Robert D. Urquhart—No 29,505—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & Co.,
N. J. HOEY, encanteur.
Bureau, Place de la Bourse No 17.

SAMEDI, le 7 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans daté ... il sera vendu à l'enchère publique pour le compte de la dite succession—
[illegible] actions de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord de Jackson et de la Nouvelle-Orléans.
2—8 actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
3—10 actions de la Compagnie de "Commercial Water Works".
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov—7 déc

PAR W. E. DAVID.

Meubles. Meubles.
Bons meubles en acajou et en noyer, à l'encan.
PAR W. E. DAVID.
ALBERT GAILLARD, Encanteur.
Bureau, rue Baronne No 9

IL sera vendu, vendredi, 22 novembre, à 11 heures, au No 9 de la rue Baronne—
Le contenu d'une maison meublée, consistant en lit, une armoire en acajou pour la vente et comprend, lits de fer, ... bureaux, tables ... miroirs, menu de salon, &c.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Chevaux, mulets, buggies, harnais, wagons, barouches &c.—à l'encan.
PAR W. E. DAVIS.
ALBERT GAILLARD, encanteur.

IL sera vendu, dorénavant, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 11 HEURES, aux écuries No ... de la rue Baronne—
Chevaux, Chevaux,
Mulets, Mulets,
Vaches laitières, Vaches laitières
Buggies, charrettes, barouches, harnais, wagons, etc. N. B.—Recevant constamment des animaux du Kentucky, du Missouri, de l'Indiana et du Tennessee ... [illegible] ... 16 nov—1m

PAR D. E. MORPHY.

Champagne Champagne.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu jeudi 21 du courant à 10 heures du matin, au magasin No 6 rue des Magasins—
50 caisses champagne marque Carte Blanche.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Avoine Avoine.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 21 novembre, à 11 heures du matin, sur la levée, en face de la rue Lafayette, pour le compte de qui il appartiendra—
100 sacs d'avoine actuellement en débarquement du steamer Julia ... barges.
Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Cordes et Burlaps
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 21 novembre, à 10 heures du matin, au magasin No 47 rue des Magasins—
J. J. K.—Y compris cordes et burlaps.
11 Caisses de Burlaps
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Café Café
PAR D. E. MORPHY, encanteur.

SAMEDI, 23 du courant, il sera vendu à 11 heures et demie, à l'entrepôt Uncle Sam, situé rue de la Nouvelle Levée, entre celles Delord et St Joseph—
500 sacs café Rio, en lots à la convenance des acheteurs.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

MONTGOMERY BROS. & CO

La goëlette de pêche américaine "Vooder", à l'encan
PAR MONTGOMERY BROS & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.

IL sera vendu, samedi, 23 novembre, à deux heures de l'après-midi, à la tête du Vieux Bassin—
La goëlette de pêche VOODER, à ... bonne ... tonneaux, telle qu'elle se trouve à la tête du Vieux Bassin.
—Egalement—
Une grande seine et 2 réservoirs à poisson.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 21 nov

Beaux meubles en acajou et en noyer, à l'encan
PAR MONTGOMERY BROS & Co.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi 22 novembre 1867, à 10 heures, à la résidence No 4, de la rue du Bassin, entre les rues Conti et Bienville—
Tout le contenu de la dite résidence, comprenant meubles de chambre à coucher, salon, salle à manger, ... [illegible] ... tapis, tableaux, ... [illegible] ...
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Meubles. Meubles. Meubles.
PAR MONTGOMERY BROS. & CO.
R. M. MONTGOMERY encanteur.

IL sera vendu, jeudi 21 novembre, à 11 heures, à la salle d'encan, No 37 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles
—TELS QUE—
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et en noyer, sofas, chaises à siéges à ressorts, tables à dessus de marbre, tables à rallonges, tapis, ... etc.—le contenu de plusieurs maisons. Bien garnies.
—EGALEMENT—
Une grande facture de lits cottage, chaises à siéges et bois et rotin. 21 nov

Grande vente péremptoire d'élégants chevaux appareillés, élégants chevaux de ... beaux mulets de tir, vaches laitières, buggies, harnais, wagons, etc. à l'encan.
PAR MONTGOMERY, BRO. & CO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur

IL sera vendu, jeudi 21 novembre, à 11 heures du matin, aux écuries de F. Liner rue Gravier—
Elégants Chevaux appareillés,
do de monture,
Beaux mulets de tir,
Belles vaches laitières,
AUSSI :
Buggies découverts et couverts harnais wagons, etc.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

PAR J. P. BOISSEAU.

Farine, Jambons, Pieds-Cotés, Epaules, etc.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu, jeudi 21 novembre 1867, à 10 heures, aux Nos 47 et 51 de la rue Gravier—[illegible] ... farine, jambons, côtés, épaules, ... lard, sucre, café, mélasse, whisky, ... [illegible] ...
Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov

Structures pour réparations de bâtiments

ET

Terrains de prix, à l'encan.

Pour le compte de la succession de Mme A. Rothaus.
No 29,6.. Dossier de la Deuxième Cour de District.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, rue Gravier, Nos 49 et 51, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée.

IL sera vendu, le SAMEDI 21 décembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 14 novembre 1867, les propriétés suivantes :
Trois terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3 et 4 dans l'îlet No 24, compris entre la Promenade Carondelet et les rues St Louis, Galvez et Johnson sur un plan dressé par A. D'Hemecourt, daté du ... [illegible] ...
[illegible] Conditions—Un acquéreur assumera le paiement de quatre billets ... [illegible] ...
Des structures pour réparer les bâtiments, ... [illegible] ...
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 21 nov—30—7,14,21 déc

PAR WALTON & DESLONDE

La résidence No 111 rue Bourgogne, entre les rues St-Louis et Toulouse et un grand terrain.—La propriété est en bon état.—L'acquéreur pourra en prendre possession immédiatement.
PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, No 47, rue Carondelet.

SAMEDI le 21 novembre 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, il sera vendu—
UN TERRAIN, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, St-Louis et Toulouse, mesurant 47 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, environ.
Les améliorations sur ce terrain consistent en UNE MAISON EN BRIQUES A UN ETAGE avec mansardes, ayant deux salons, deux chambres à coucher avec des cabinets de chaque côté, dans la partie de l'arrière bâtisse une chambre servant de salle à manger, une bibliothèque, corridor, office ; dans l'arrière bâtisse deux petites chambres dans les mansardes ; de plus, une bâtisse à deux étages avec chambres, cuve, hydrant, etc. Le cour est bien pavée en granit, et dans un état parfait. [illegible] ...
CONDITIONS.—La moitié comptant en billets du Trésor des Etats-Unis ; la balance à un an de crédit en billets de l'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt ... [illegible] ...
Acte de vente par devant Félix Grima, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres du gouvernement des Etats-Unis.

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 16 novembre 1867.
L'ÉLECTION annuelle de 13 Directeurs pour l'année prochaine aura lieu au local de la Banque, encoignure Canal et Magasin, le 16 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
J. E. MORTIMER,
16nov—au 16 déc. caissier.